

Compte rendu de la réunion du Comité de Village de Tausat les Bains Du 22 janvier 2024, salle de quartier de Tausat

La séance est ouverte à 18h30.

Présents : M. Lacombe, M. Glaentzlin, M. Durou, M. Ballongue, Mme Bavoizat, Mme Defourne, M. Fraîche, Mme Garaud, M. Geoffroy, Mme Georgelin, Mme Huneau, M. Mercadier, M. Riquier.

Excusés : M. Auriendis, M. Polo.

Absents : M. Redon.

Ordre du jour :

- 01 : Bilan des chantiers réalisés, en cours ou non réalisés en 2023.
- 02 : Printemps des poètes : établir les parcours et capitaliser les poèmes.
- 03 : Nettoyage à proximité de la gare de Tausat.
- 04 : Allée Cantegril endommagée suite à la construction de maisons
- 05 : Accès à la plage, allée Fontainevieille, impraticable suite à la tempête.
- 06 : Aménagement de la Place de la crèche, et remise en état de l'impasse du Château d'Eau.
- 07 : Aménagement de la Rue Célérier, de la rue de la poste et du boulevard de la plage
- 08 : Etat fragilisé du sentier du littoral suite aux tempêtes ;
- 09 : Gestion des eaux usées.

01 - Bilan 2023 :

- Zone du vieux port de « Pitres à Cabane » :

- Cette zone de rencontre est **limitée à 20km/h** et reste ouverte à la circulation dans les deux sens : les piétons empruntent la chaussée et bénéficient de la priorité sur les cyclistes et les cyclistes sur les véhicules. L'enfouissement des câbles est prévu courant 2024.

- **Allée des Tamaris**, la réfection de la chaussée est terminée.

- **Marquage au sol** sur toute la zone de rencontre : il sera réalisé au printemps avec une peinture adaptée. Il conviendrait d'envisager des moyens physiques pour obliger les véhicules à ralentir, par exemple des chicanes.

- **Collecte des déchets** : suite à la réunion avec la COBAN et les riverains, il ressort qu'un retour à la collecte individuelle pour tous semble préférable. Les PAV (points d'apport volontaire) devant la Cabane des Arts ont été retirés, mais des incivilités persistent puisque des sacs poubelles sont déposés régulièrement à leur place. Après réflexion du comité, il serait bon qu'un container emballage(jaune) et un container verre(bleu) soient installés en permanence à l'arrière des toilettes ; ainsi, les riverains n'auraient à apporter que leurs poubelles OM (noir). Le bardage bois existant sera déplacé et réutilisé. A prévoir également un container OM (noir) à côté des camping-cars. Une nouvelle réunion est à prévoir sur place avec la COBAN afin d'ajuster le dispositif.

- **la réfection des toilettes** par le SMPBA devrait être réalisée avant Pâques ; en suivant, il est prévu de faire une dalle en ciment entre les toilettes et la route afin de recevoir les futurs containers.

- **La raquette du port** sera interdite aux véhicules sauf à ceux des riverains et personnes à mobilité réduite. Quand on parle de riverains, il ne faut pas inclure le personnel des commerces et du club de voile, Il y a un parking à proximité qui leur est disponible.

- **Un banc public** n'est actuellement plus accessible entre la cabane de monsieur Fraiche et le club de voile ; il faut le laisser en libre accès et que **chacun** reste dans ses limites d'occupation, sans débordement de stockage.

- **démolition de la claire** : elle sera prochainement réalisée par le SMPBA. L'occupation de cet espace libéré sera à définir ainsi que l'accès des véhicules de secours.
- **Allée de Thalassa**, il est demandé une intervention des services techniques (reboucher les trous, aplanir, décaisser...)
- **Sécurité des promeneurs/clients** : des tuiles sont tombées, d'autres déplacées sur la cabane de M. Fraiche ; il semble qu'une petite révision soit nécessaire.

- **Allée Dominique/Bd Charles de Gaulle/D3/Village des Lavandières** :

En cours : proposition d'aménagement d'un îlot central pour réduire la vitesse et permettre la traversée de la D3 en sécurité, mais le Département ne semble pas actuellement favorable à cette demande. A suivre.

- **La boulangerie** :

En cours : L'ouverture est prévue pour le printemps prochain. Le four a été démoli, mais les briquettes ont été conservées ainsi que la porte du four et seront intégrées dans la future déco.

- **Installation de bancs** :

En cours : au port de Fontainevieille, demande d'installation de deux bancs (en résine imitation bois) au niveau du restaurant le « F des Fontaines ».

- **Restauration des perrés et des descentes vers la plage** :

Réalisée : La restauration des perrés, de Cassy à Taussat jusqu'à la descente côté plage du Vieux Port. Les descentes en pierre vers la plage, dégradées par le temps seront reprises à l'identique avec un scellement approprié, pour un cout global de + de 80000€.

Une rampe est demandée afin de faciliter et sécuriser chaque descente.

Le nouveau perré devant le club de voile est à surveiller car il est déjà dégradé.

- **Désensablement de l'allée Marguerite** et interdiction du stationnement au bout de l'allée Toulouse Lautrec.

En cours : la demande de panneau est faite, merci de programmer le désensablement en interne.

- **Création d'un accès pompier à la Ferme de Taussat.**

Réalisé : passage fermé par une barrière manipulable uniquement par les pompiers au niveau de la gare.

- **Changement de panneaux** :

En cours : Demande de remplacement du panneau « rue du lavoir » par « allée du lavoir » pour assurer une continuité de l'allée existante jusqu'au boulevard de la Plage et un meilleur repérage par les institutions ... Demande validée.

- **Sens de circulation dans les Allées Robinville / Sallois** :

En cours : Définir une date pour organiser une concertation(questionnaire distribué ou réunion publique avec les riverains) ; on constate de nombreux stationnements dans ces allées. Il est demandé par certains riverains un sens unique pour faire une boucle en entrant par la rue des Sallois et en sortant par l'axe Robinville /D3 via l'allée du Bois
Il est prévu de faire une purge des racines au bout de l'allée Robinville et reniveler le parking correctement.

Etudier la possibilité d'un dispositif anti submersion dans ce secteur

- **Remplacement du panneau existant** :

En cours : (Office de Tourisme et sentier de randonnée traversant le bois Cazeneuve)
Remplacement par un panneau en bois plus en harmonie avec l'environnement. Demande validée.

02 - Le Printemps des poètes :

du 9 au 25 mars 2024, cette manifestation nationale et internationale a pour vocation de sensibiliser tous les publics à la poésie, dans toute sa diversité .Elle concerne notamment tous les élèves, de la maternelle au lycée. Ces actions éducatives visent à **renforcer le lien entre les élèves et la langue française** et contribuent à **lutter contre l'illettrisme**. Il s'agit de découvrir et lire des poèmes inattendus le long de différents parcours balisés sur les 4 villages de notre commune. Deux parcours ont été identifiés qui restent soumis à la validation des services concernés.

03 : Nettoyage, à proximité de la gare de Tausat :

La mairie peut-elle faire en interne le nettoyage de cet amas recouvert de terre afin que cet espace destiné à être aménagé soit plus accueillant ? Il pourrait être utilisé comme stationnement lors de travaux ou de manifestations. (Traversée de la RD3 sécurisée, accès facilité à l'avenue de la gare) Il conviendra d'installer une signalétique adaptée, le jour venu.

04 : Allée Cantregril endommagée suite à la construction de maisons :

Adresser un courrier aux propriétaires, leur demandant d'évacuer les boues et nettoyer la rue, suite à leurs travaux de construction, par mesure de précaution sécuritaire.

05 : Accès à la plage depuis l'allée Fontainevieille impraticable suite à la tempête :

Faire une vérification des dégâts causés par les tempêtes : tables, petits poteaux...

06 : Place de la crèche et secteur du château d'eau :

Un aménagement est prévu par la mairie afin de préserver l'espace vert (dont un arbre remarquable) en le sécurisant avec des barrières, tout en laissant du stationnement à disposition des riverains. La question du stationnement des véhicules de l'entreprise Mandement est une nouvelle fois posée et devra être réglée.

Impasse du château d'eau, l'état de la voirie est déplorable. La demande d'intervention est prise en compte .

Place du château d'eau : la barrière en ciment est dangereuse et est à remplacer par du bois, en installer également côté boulevard de la plage pour éviter le stationnement sauvage.

07 - Aménagement du centre de Tausat :

>**La rue Guy Célérier** sera toujours en sens unique mais passera en **zone de rencontre à 20km/h**, avec des stationnements en épis pour plus de fluidité, libérant de l'espace longitudinal et cassant la perspective : plus de stationnements et moins d'obstacles, sans potelets ni trottoirs. Il est souhaité un revêtement drainant le plus clair possible, des racks à vélos et des îlots de végétation. Une concertation approfondie avec les commerçants a été engagée début 2024.

>**Travaux programmés** : réfection des réseaux (eau potable, eaux usées, enfouissement des câbles électriques...), changement des luminaires par du LED + prévoir avec la COBAN le câblage des prises de recharge pour les véhicules électriques.

>**Réalisation des travaux**, dès la fin de l'été : 2 possibilités :

- **en 1 phase** sur 2 mois (octobre-novembre) avec circulation ouverte mais sans stationnement. Une demande de stationnements temporaires autour de la chapelle sera faite durant les travaux.
- **en 2 phases**, sur 4 à 5 mois (octobre-février) avec circulation et stationnements.

> **Rue de la poste** : reste en double sens ; 3 stationnements publics sont à aménager et une protection piétons d'1m,40 est à prévoir. Sa réfection est nécessaire.

- **Le Boulevard de la plage** (de la place de Courcy à l'allée Toulouse Lautrec) reste en double sens. Il faudra installer des places de stationnement sur la route en chicanes pour ralentir la vitesse et ajouter des végétaux. Prévoir également d'installer un passage piéton au niveau de l'allée St Henri. Après un travail d'évaluation des risques, une concertation avec les habitants sera organisée.

- **Place de Courcy** : les stationnements autour de la place devraient être stabilisés par une sorte de revêtement en nid d'abeille ou pavé végétalisé. Sous l'arbre de la Liberté, des bancs sont demandés, sans gêner l'installation du manège estival. Il faudra contacter la personne concernée.

09 : Etat fragilisé du sentier du littoral depuis les tempêtes :

Il est proposé un aménagement le plus naturel possible du sentier du littoral existant, avec un faible impact sur le milieu : une sorte de « voie verte » qui permettrait de circuler à pied, à vélo, en fauteuil roulant, avec poussette, etc...en toute sécurité. Sans précipitation, il s'agirait d'abord d'étudier la faisabilité de ce projet. Le SIBA doit apporter de la terre pour combler le fossé à l'arrière du perré. Il faudrait semer du chiendent maritime pour fixer cette terre. A l'étude...

10 : La gestion des eaux usées.

Par manque de temps, nous reportons la question au prochain comité.

Remerciements :

- Un grand merci aux commerçants pour les animations du printemps et du marché de Noël,
- et aux Services Techniques pour leur efficacité au vu de nos multiples doléances.

Questions :

- Plusieurs arbres ont perdu leurs liens et se trouvent fragilisés :
1 pin au port de plaisance. 1 tamaris à Robinville. Plusieurs pins place des cabines.
Les Services Techniques peuvent-ils leur remettre des bretelles ou les redresser ?
- Le DAB est en panne, le gestionnaire est-il informé ?
- Les coussins berlinois rue Ronsard et Le Breton manquent ou sont en mauvais état. Que faire ?

La séance est levée à : 21h25.